

Angers, le vendredi 16 octobre 2020

## Boucles vertes : le pont de Segré est désormais accessible aux marcheurs et aux cyclistes

**Christophe BÉCHU, Président d'Angers Loire Métropole, a inauguré ce vendredi 16 octobre, le pont de Segré qui s'intègre dans les aménagements de voies vertes sur les anciennes voies ferrées. L'aménagement, dédié aux déplacements doux, permet de relier des itinéraires cyclables situés à Montreuil-Juigné, Avrillé et Angers tout en contribuant au renforcement de l'attractivité touristique du territoire.**

Ce nouvel aménagement s'inscrit dans le Schéma directeur des boucles vertes, initié en 2015. Les travaux de conversion de l'ancien pont ferroviaire en itinéraire pour vélos et piétons ont démarré en janvier 2020. La mise en place d'une structure métallique supportant un platelage bois et des garde-corps prévoit également des connexions de part et d'autre du pont.

### Des aménagements pour relier les communes voisines et la Vélo Francette

Les aménagements prévus de part et d'autre du pont sont accessibles aux piétons et aux cyclistes :

- Accessibilité du pont dans la continuité de la « boucle de la Mayenne » entre Angers et Montreuil-Juigné ;
- Accès direct vers le centre-ville d'Angers via la rue Nicolas-Appert, le MIN, le parc Saint-Serge et le mail des Présidents d'une part, et vers la Tournerie et Écouflant d'autre part avec le raccordement au chemin bas d'Écouflant ;
- Accès piétons vers les berges de Sarthe avec la création d'un escalier uniquement piéton ;
- Accès piétons et vélos vers les berges de la Maine et de la Mayenne avec la création d'un escalier piétons et vélos permettant la connexion à l'itinéraire de la vélo Francette.

Après 10 mois de travaux, le franchissement du pont de Segré est désormais effectif et complète les itinéraires touristiques déjà présents sur le territoire.

Le coût global de l'opération s'élève à 1,877 M€ TTC.



Photo Ville d'Angers / Thierry Bonnet

### Dans le cadre du Plan vélo

Ces itinéraires contribuent à la mise en valeur du patrimoine naturel et des sites d'exception que sont le Val de Loire (classé à l'Unesco), les basses vallées angevines et les bassins navigables. Ce projet global répond à un enjeu touristique et environnemental. L'aménagement des boucles vertes constitue un facteur de développement économique et un atout pour la création d'emploi.

Cela s'inscrit également dans la politique d'Angers Loire Métropole au travers du plan vélo 2019-2027 dont l'objectif est de développer l'offre de déplacement et de porter la part modale du vélo à 10 % en 2027.

### **Le projet des Boucles vertes**

En 2015, un projet de développement touristique des véloroutes et des voies vertes sur le territoire est adopté.

Les boucles vertes sont des itinéraires spécialement aménagés pour les déplacements doux. Ce réseau, praticable à vélo et à pied, complète les itinéraires cyclables de la Loire à vélo, la Vélo Francette et le circuit de la Vallée du Loir. Il vise à un meilleur maillage du territoire afin de démultiplier l'offre de promenades sur le territoire de la communauté urbaine.

